

Octobre 2019

**Allianz Global Investors Fund - Allianz Short Duration Global Real Estate Bond**
**Fusion d'ABS-Cofonds (le « Fonds absorbé ») dans Allianz Global Investors Fund - Allianz Short Duration Global Real Estate Bond (le « Compartiment absorbant »)**

Cher Actionnaire,

Vous détenez dans votre compte-titres des actions du Compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Short Duration Global Real Estate Bond.

Le Conseil de direction d'Allianz Global Investors GmbH agissant en tant que Société de gestion du fonds allemand ABS-Cofonds (« ABS-Cofonds ») et le Conseil d'administration d'Allianz Global Investors Fund (la « Société ») ont décidé de fusionner, le 10 décembre 2019 (la « Date de fusion »), ABS-Cofonds dans le compartiment Allianz Global Investors Fund - Allianz Short Duration Global Real Estate Bond, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

| Nom du Fonds         | Fonds absorbé       |                       | Compartiment absorbant   |                       |
|----------------------|---------------------|-----------------------|--|-----------------------|
|                      | ABS-Cofonds         |                       | Allianz Global Investors Fund - Allianz Short Duration Global Real Estate Bond |                       |
| Catégories d'Actions | Catégorie d'Actions | ISIN/WKN              | Catégorie d'Actions  | ISIN/WKN              |
|                      | EUR                 | DE0007957276 / 795727 | P10 (H2-EUR)   | LU1527139593 / A2DG63 |
| Date de fusion       | 10 décembre 2019    |                       |  |                       |

À l'attention des investisseurs domiciliés en République fédérale d'Allemagne, la fusion a également été publiée dans l'édition du 29 octobre 2019 du *Börsen-Zeitung*.

**Conséquences de la fusion pour le compartiment Allianz Short Duration Global Real Estate Bond**

La fusion n'entraînera aucun changement économique significatif pour les investisseurs du Compartiment absorbant. Rendez-vous sur <https://regulatory.allianzgi.com> pour obtenir la liste complète des catégories d'actions du Compartiment absorbant actuellement disponibles. Aucune restructuration du portefeuille du fonds n'est prévue avant ou immédiatement après la fusion.

Pour vous, en votre qualité d'investisseur du Fonds absorbé, la fusion présente l'avantage d'accroître les actifs sous gestion du compartiment Allianz Short Duration Global Real Estate Bond, permettant une utilisation plus efficace des ressources au service de la gestion des investissements. Le profil de risque et les objectifs d'investissement du compartiment Allianz Short Duration Global Real Estate Bond restent inchangés.

Il ne vous sera prélevé aucuns frais supplémentaires en rapport avec cette fusion.

Allianz Global Investors Fund  
 6A, route de Trèves  
 L-2633 Senningerberg  
 P.O. Box 179  
 L-2011 Luxembourg

Tél. +352 463 463-1  
 Fax +352 463 463-620  
 E-mail [info-lux@allianzgi.com](mailto:info-lux@allianzgi.com)  
[www.allianzglobalinvestors.lu](http://www.allianzglobalinvestors.lu)

Société d'Investissement à Capital Variable  
 Siège social : Senningerberg  
 Registre de Commerce : B 71.182

Conseil d'administration :  
 William Lucken (Président)  
 Beatrix Anton-Groenemeyer  
 Hanna Duer  
 Oliver Drissen  
 Gerda Hermann  
 Markus Nilles  
 Dirk Raab

### **Pourquoi cette fusion intervient-elle ?**

Allianz Global Investors passe constamment en revue les opportunités d'investissement offertes à ses investisseurs afin de s'assurer que ses produits répondent aux attentes et aux objectifs des clients.

La fusion devrait se traduire par de plus grandes économies d'échelle à long terme et des niveaux d'efficacité opérationnelle plus élevés.

### **Mode de réalisation de la fusion des deux fonds**

À la Date de fusion respective, les actions du compartiment Allianz Short Duration Global Real Estate Bond seront créditées aux investisseurs d'ABS-Cofonds. En échange, le compartiment Allianz Short Duration Global Real Estate Bond reçoit les actifs et les éventuels passifs d'ABS-Cofonds. Cette opération ne modifie pas la structure d'investissement du compartiment Allianz Short Duration Global Real Estate Bond. Tous les revenus cumulés du compartiment Allianz Short Duration Global Real Estate Bond seront distribués comme d'habitude à la fin de l'exercice à tous les actionnaires (y compris les actionnaires supplémentaires issus de la fusion). Les revenus cumulés d'ABS-Cofonds seront capitalisés le jour de la fusion et augmenteront ainsi le volume du fonds à fusionner.

L'opération de fusion sera examinée dans son ensemble par un réviseur d'entreprises. Sur demande, nous vous transmettrons gratuitement les rapports de fusion approuvés par le réviseur d'entreprises. Si vous n'approuvez pas la fusion qui est proposée, vous pouvez comme d'habitude demander le rachat, sans aucuns frais, des actions que vous détenez dans le compartiment Allianz Short Duration Global Real Estate Bond.

Des exemplaires des Informations clés pour l'investisseur et du prospectus sont disponibles auprès de votre conseiller et peuvent être consultés ou obtenus gratuitement sur demande, aux horaires de bureau habituels, auprès du siège social de la Société, de la Société de gestion et des agents d'information dans chaque pays où les compartiments sont enregistrés à des fins de distribution publique. Ces documents sont également accessibles sur Internet à l'adresse suivante : <https://de.allianzgi.com>.

Sincères salutations,

Le Conseil d'administration

Ceci est une traduction du document original. En cas de divergence ou de signification ambiguë dans l'interprétation de cette traduction, la version originale anglaise prévaut tant qu'elle n'enfreint aucune loi locale de la juridiction applicable.

Allianz Global Investors Fund  
6A, route de Trèves  
L-2633 Senningerberg  
P.O. Box 179  
L-2011 Luxembourg

Tél. +352 463 463-1  
Fax +352 463 463-620  
E-mail [info-lux@allianzgi.com](mailto:info-lux@allianzgi.com)  
[www.allianzglobalinvestors.lu](http://www.allianzglobalinvestors.lu)

Société d'Investissement à Capital Variable  
Siège social : Senningerberg  
Registre de Commerce : B 71.182

Conseil d'administration :  
William Lucken (Président)  
Beatrix Anton-Groenemeyer  
Hanna Duer  
Oliver Drissen  
Gerda Hermann  
Markus Nilles  
Dirk Raab